

Lorient, le 08 Septembre 2021

Madame la Présidente de l'ANCT,
Monsieur le Délégué interministériel aux CRTE,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Chers collègues,

Madame la Présidente, vous avez conclu hier, avec le Président de la République, la 4^{ème} rencontre nationale Action Cœur de Ville à la cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris. Je suis très honoré de vous accueillir aujourd'hui à Lorient et plus particulièrement ici, dans cet équipement « phare » de notre agglomération, une autre « cité » consacrée à la Voile : la Cité de la Voile - Eric Tabarly.

Vous avez choisi Lorient et vous avez fait le bon choix pour au moins 3 bonnes raisons !

La première, c'est que vous êtes ici au cœur de ce que nous appelons la « Sailing Valley ». Anglicisme que j'emploie peu mais qui identifie clairement cet espace, lequel abrite aujourd'hui le premier pôle européen de course au large. Nous sommes deux sites au monde, Lorient et Auckland, à disposer d'autant d'atouts et de services et ce n'est pas moi qui le dis, mais les utilisateurs de Lorient la base eux-mêmes !

Ici sont amarrés les meilleurs bateaux de course au large sur lesquels évoluent les meilleurs skippers du monde ; ici se sont créés et se développent plus d'une 50n d'entreprises innovantes dans le secteur de l'économie du nautisme avec près de 1000 emplois à la clé, je pense particulièrement aux filières matériaux composites. Et ceci à proximité du 2^{ème} port de pêche de France et du site principal de construction de la flotte de surface de notre marine nationale à Naval Group.

La force de nos territoires, c'est vraiment cette capacité industrielle, cet esprit d'entreprise que favorise la grande proximité entre les acteurs, ces innovations qui demandent à être accompagnées et confortées face au mouvement de métropolisation dont nous avons abondamment parlé hier à Paris.

La deuxième raison, c'est que notre ville de Lorient est déjà engagée dans la dynamique d'Action Cœur de Ville depuis 2018 et que tout à l'heure, ce sont trois communes de Lorient Agglomération qui vont à leur tour s'inscrire dans la démarche de « Petites Villes de Demain », Plouay, Languidic et Hennebont.

La convention que nous signerons aujourd'hui va permettre à Hennebont, chère Michèle Dollée, d'engager la reconversion de la friche dite de l'hôpital pour la création d'un nouvel équipement culturel innovant, de locaux médicaux et de logements... De plus, une redynamisation du centre-ville va également être amorcée avec notamment l'engagement d'une étude sur le commerce.

A Languidic, cher Laurent Duval, une grande réflexion va pouvoir être menée dans le cadre de la révision du PLU pour rééquilibrer des aspects urbanistiques du centre-bourg et répondre au besoin constaté en habitat mixte et en commerces de proximité de certaines zones urbaines de Languidic.

Enfin, à Plouay, cher Gwenn Le Nay, la requalification de certains espaces publics, le développement des équipements et des services ainsi que la dynamique du cœur de ville viseront à conforter l'attractivité de Plouay, son rôle de pôle-relais au cœur de notre agglomération.

Le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et son programme « Petites Villes de Demain » est en phase avec les attentes des collectivités et les besoins exprimés par nos habitants. Ces aménagements, ces investissements publics sont essentiels à la vitalité de nos territoires et je salue votre intervention à ce titre que je souhaite pérenne et constante pour qu'elle puisse porter ses fruits.

Au moment où notre EPCI élabore son projet de territoire autour du « mieux-vivre ensemble », de l'attractivité économique, de la transformation écologique et de l'équilibre social, c'est donc un « territoire de projets » qui se met en marche avec l'ambition de permettre à nos habitants, en toute priorité, de vivre et travailler dans cet environnement que beaucoup nous envie à juste titre.

La 3^{ème} raison pour laquelle vous avez bien fait de venir aujourd'hui à Lorient, c'est que notre territoire aspire à se positionner comme un territoire d'équilibre face aux métropoles bretonnes de Rennes, Brest et Nantes ... Equilibre pour l'attractivité économique et la qualité de vie, équilibre au sein même de notre territoire entre une zone littorale très attractive et une partie plus rurale qui recèle de forts potentiels de développement... Equilibre entre la volonté d'accueillir de nouvelles populations et l'ambition de faire profiter d'abord nos populations de l'attractivité retrouvée.

A ce titre, vous me permettrez de revenir sur le plaidoyer du Président de la République en faveur du développement de ces territoires moyens - vous avez compris que je préfère la notion de « territoires d'équilibre » - pour attirer votre attention et vous faire le relais de nos préoccupations sur trois points :

Tout d'abord, la dynamique de projets impulsée par l'ingénierie de l'ANCT, qu'il s'agisse d'Action Cœurs de Ville ou de Petites Villes de Demain, ne saurait être contrariée par un retour (craint) aux contraintes des contrats de Cahors. Une décentralisation réussie, c'est une décentralisation qui repose sur la confiance entre l'Etat et les collectivités locales, pas sur la méfiance voire la défiance !

Ensuite, le Président de la République a illustré son propos par le souhait de soutenir la dynamique universitaire sur nos territoires. Dans le Morbihan, notre Université de Bretagne Sud accueille plus de 11 000 habitants sur les deux sites

principaux de Lorient et Vannes. Une dynamique importante qui contribue à tirer vers le haut l'économie de nos territoires. Et pourtant, dans le contrat de plan Etat-Région, nous n'avons que la portion congrue face aux mastodontes brestois et rennais ! Quelle logique ? Il faut au contraire appuyer les projets de développement, par exemple l'accueil d'une nouvelle UFR Staps à Lorient ou des formations de première année de médecine à cette heure encore refusée...

Enfin, la reconquête industrielle doit trouver sa concrétisation, au-delà des engagements et des formules de circonstance. C'est par exemple appuyer très concrètement la reconversion des Fonderies de Bretagne, l'un des plus gros établissements industriels du territoire, en phase de cession par le groupe Renault. Nous serons très attentifs à ce que cette force industrielle demeure sur notre territoire car nous sommes convaincus qu'elle porte l'innovation industrielle et les emplois de demain.

Madame la Présidente, vous avez compris que nos territoires, à nouveau attractifs depuis que la crise sanitaire a souligné toutes les limites de la métropolisation à outrance, n'ont pas forcément besoin d'idées mais de soutien financier et d'ingénierie pour les mettre en œuvre. C'est toute l'originalité des démarches Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain et nous sommes très fiers d'en être, tout simplement !

Je vous remercie.